

PRESTATIONS INCLUSES	FORFAIT INITIAL 7.5 %HT	FORFAIT INTEGRAL 8.5 % HT
Mise en place du mandat de gestion	●	●
Vérification du respect des normes d'habitation et de décence du logement	●	●
Emission des avis de quittance, encaissement des loyers, charges et allocations	●	●
Délivrance des quittances, reçus, tenue de la comptabilité locataire	●	●
Lettre de rappel et 1 ^{ère} relance par lettre recommandée	●	●
Révision annuelle des loyers	●	●
Acceptation et contrôle de validité du congé (du locataire)	●	●
Décompte lors du départ du locataire	●	●
Gestion des provisions pour charges	●	●
Tenue de la comptabilité propriétaire	●	●
Possibilité de prélèvement sur le compte du locataire	●	●
Reddition trimestrielle des comptes (art. 66 du décret du 20/07/72)	●	●
Déclaration de départ du locataire auprès de la perception	●	●
Assurance risques locatifs : demande annuelle de l'attestation	●	●
Recherche nouveau(x) locataire(s) après avoir avisé le mandant du départ de son locataire (selon barème de location en vigueur)	●	●
Réparations urgentes ou inférieures à 200 € TTC	●	●
Etablissement et envoi des éléments pour la déclaration des revenus fonciers	●	●
Visite Conseil (pré-état des lieux de sortie)	●	●
Justification et régularisation des charges locatives d'après décompte du syndic et réajustement des provisions demandées au locataire	●	●

Souscription pour le compte du propriétaire (sur demande), tout contrat de maintenance (chauffe-eau, gaz/élec, wmc ...)	●	●
Réparation urgentes ou inférieures à 400 € HT avec devis si supérieur à 200 € HT	●	●
Gestion financière : règlement des factures de quelque nature que ce soit, sous réserve d'un compte propriétaire suffisamment approvisionné	●	●
Gestion précontentieuse : relance simple, lettre recommandée, mise en demeure, convocation du locataire débiteur	●	●
Vérification et règlement des appels de fonds trimestriels et des régularisations annuelles des charges de copropriété au syndic concerné	●	●
Accès extranet bailleur 24 h/24 h	●	●
Gestion des sinistres : déclaration, représentation du propriétaire en expertise, établissement de devis et suivi des travaux, encaissement des indemnités et reversement après contrôle	○	●
Mise hors gel du bien géré si besoin et sur demande (déplacement et présence sur site)	○	●
Gestion technique d'entretien courant (inférieur à 1 500 € TTC) : devis, demande d'accord au propriétaire, ordre d'intervention, suivi et contrôle	○	●
Présence aux AG (taux horaires) - Présence jusqu'à 18 h	○	●
- Présence entre 18 h et 20 h	○	○
- Présence après 20 h	○	○
Gestion contentieuse : recouvrement amiable, commandement de payer, constitution du dossier complet à remettre à l'assurance	○	●
Assurance « Garantie des loyers »	○	○

Nous vous proposons également des prestations et services complémentaires de manière ponctuelle selon nos barèmes.

● Prestation comprise dans le montant des honoraires ○ Prestation optionnelle payable à l'acte

Les prix TTC sont calculés sur la base d'un taux de TVA de 20%

*La vacation : elle couvre le temps passé pour la prestation

ainsi que la durée du trajet (départ et retour à l'agence)



BAREME DES HONORAIRES DE NEGOCIATION ENVENTE

TVA 20 %

Honoraires € TTC Prix maximum	Pourcentages	De prix de vente € FAI	A prix de vente € FAI	Honoraires € TTC Prix maximum	Pourcentages	De prix de vente € FAI	A prix de vente € FAI
4.000	13,30%	0	29.999,99	20.000	de 6,06 % à 5,71 %	330.000	349.999,99
5.000	de 16,7 % à 10 %	30.000	49.999,99	21.000	de 6 % à 5,67 %	350.000	369.999,99
6.000	de 12 % à 8,7 %	50.000	69.999,99	22.000	de 5,95 % à 5,64 %	370.000	389.999,99
7.000	de 10 % à 7,8 %	70.000	89.999,99	23.000	de 5,89 % à 5,61 %	390.000	409.999,99
8.000	de 8,9 % à 7,27 %	90.000	109.999,99	24.000	de 5,85 % à 5,58 %	410.000	429.999,99
9.000	de 8,18 % à 7,27 %	110.000	129.999,99	25.000	de 5,81 % à 5,55 %	430.000	449.999,99
10.000	de 7,69 % à 6,67 %	130.000	149.999,99	26.000	de 5,77% à 5,53 %	450.000	469.999,99
11.000	de 7,33 % à 6,47 %	150.000	169.999,99	27.000	de 5,74 % à 5,51 %	470.000	489.999,99
12.000	de 7,06 % à 6,31 %	170.000	189.999,99	28.000	de 5,71 % à 5,49 %	490.000	509.999,99
13.000	de 6,84 % à 6,19 %	190.000	209.999,99	29.000	de 5,69 % à 5,47 %	510.000	529.999,99
14.000	de 6,67 % à 6,09 %	210.000	229.999,99	30.000	de 5,66 % à 5,45 %	530.000	549.999,99
15.000	de 6,52 % à 6 %	230.000	249.999,99	31.000	de 5,64 % à 5,44 %	550.000	569.999,99
16.000	de 6,4 % à 5,92 %	250.000	269.999,99	32.000	de 5,61 % à 5,42 %	570.000	589.999,99
17.000	de 6,30 % à 5,86 %	270.000	289.999,99	33.000	de 5,59 % à 5,40 %	590.000	609.999,99
18.000	de 6,20 % à 5,80 %	290.000	309.999,99		5 %	610.000	
19.000	de 6,13 % à 5,76 %	310.000	329.999,99				

Honoraires à charge acquéreur.

Estimation : 182 € TTC
(Gratuite si prise de mandat)

Mise à jour le 01/04/2022